

CAP MENUISIER FABRICANT

de Menuiserie, Mobilier et Agencement

Public

Jeunes (16-25 ans) : Contrat d'apprentissage

Adultes (+ de 26 ans) : Contrat de professionnalisation

Salariés d'entreprises : Congé Individuel de Formation (CIF) ou Période de Professionnalisation

Niveau d'accès & Durée

Niveau 3ème générale :

2 ans par alternance avec 12 semaines en centre de formation par an (soit 400 h minimum par an)

Titulaire d'un CAP ou d'un diplôme de niveau IV :

1 an par alternance avec 12 semaines en centre de formation (soit 400 h minimum par an)

Déroulement

Rythme d'alternance : une semaine au centre de formation par mois

Validation

Diplôme de l'éducation nationale niveau V

Epreuves ponctuelles terminales

Descriptif Métier

Le menuisier fabricant intervient dans le cadre de la **réalisation d'ouvrages et/ou produits en bois et matériaux dérivés**. Il met accessoirement en œuvre des produits ou composants en alliage léger, en verre et en matériaux de synthèse entrant dans la constitution des ouvrages, tels que les menuiseries, les mobiliers et les agencements. Son lieu d'intervention privilégié est l'atelier de fabrication. Il peut être amené à installer ponctuellement sur site des mobiliers d'agencement.

Débouchés :

- Menuisier
- Agent de fabrication
- Opérateur de production industrielle
- Agent d'usinage
- Menuisier industriel

Savoir-Faire

- Analyser les documents techniques
- Choisir des matériaux, matériels et procédés de fabrication
- Organiser son poste de travail
- Régler les machines
- Réaliser les opérations d'usinage, montage et finition et vérifier les résultats
- Poser des ouvrages d'agencement d'intérieur
- Assurer la maintenance de premier niveau

Contenu de la formation

- Travaux pratiques : Fabrication de menuiserie, mobilier et agencement, pose d'ensemble de mobiliers
- Dessin technique et industriel
- Technologie des matériaux, matériels et procédés
- Prévention des risques professionnels
- Enseignements généraux

